



Équipe de Bretagne U 20 Mixte

Entraîneur : Nicolas Chedmail, assisté de Vincent Corbel

Liste des convoqués pour la compétition des 23 et 24 mars 2019 à Seynod

	Club	Nom Prénom	Date de naissance	
1	SPRS Ploufragan	CHEVALIER Marvyn	15/01/2001	G
2	HC Dinan-Quévert	RAULT Guillaume	12/02/2001	
3	Quintin RC	MAITRALLAIN Marc	25/06/2001	
4	HC Dinan-Quévert	BOULAU Julien	07/11/2002	
5	SPRS Ploufragan	QUINTIN Gwendal	11/05/2001	
6	HC Dinan-Quévert	DEGOULET Hugo	16/06/2002	
7	Quintin RC	MANCHAUD Joshua	27/11/2001	
8	HC Dinan-Quévert	PELHERBE Malo	20/07/2001	
9	SPRS Ploufragan	MORELLEC Briac	15/01/2001	
10	SPRS Ploufragan	AILLET Mathieu	27/08/2001	G

Modalités du déplacement :

Le déplacement se fera avec 2 minibus (5 joueurs et 2 chauffeurs par minibus).

Départ :

Rendez-vous à 12h, le vendredi 22 mars sur le parking de la salle du SPRS Ploufragan - rue de la Grande Métairie 22440 Ploufragan - pour les joueurs de la région de Saint-Brieuc (6 joueurs, 2 entraîneurs et 2 chauffeurs et à 12h45 sur le parking de la salle Omnisports de Quévert - rue du Val 22100 Quévert (4 joueurs).
Pour le repas du vendredi soir, prévoir un pique-nique.

Retour :

Les joueurs doivent faire le voyage retour avec leur équipe, prévoir un numéro de téléphone pour vous communiquer l'heure d'arrivée à Quévert et à Ploufragan.

Sur le lieu de la compétition, l'équipe sera hébergée à :

Hôtel Première Classe Annecy Sud
8 bis route des creuses
ZA Les Verts Prés
74960 Cran Gevrier
+33 (0)9.80.45.61.38

Adresse de la salle de sports :

Gymnase Max Décarre
Chemin du pré roud
74000 Seynod



Les repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi, ainsi que les paniers repas du dimanche soir sont réservés et pris en charge par la ligue de Bretagne, commission Rink-hockey.

Chaque joueur, entraîneur, arbitre apportera :

- sa licence 2018-2019 avec photo.

La commission Rink-hockey de Bretagne fournit :

- les maillots et les shorts pour les joueurs, mais ne fournit pas les chaussettes et les balles.

Avant la compétition :

- chaque joueur devra vérifier son équipement **avec le plus grand soin** (roues, roulements etc),
- chaque parent devra fournir l'autorisation parentale (si vous ne l'avez pas encore donnée à l'entraîneur),
- une participation de 50 € par joueur est demandée aux familles : faire parvenir un chèque à l'ordre de la Commission Rink Hockey Bretagne, à Michel Guillardau, trésorier de la Commission Rink-hockey, 7 impasse de la Perrière 22440 Ploufragan **au plus tard le 18 mars.**

Pour la compétition,

- chaque joueur apportera : une crosse, une balle, des chaussettes noires et blanches.